

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 janvier 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un janvier à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FIDELLE, Maire

Étaient présents : M. et Mmes Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, adjoints

MM. et Mmes Pascal BRINDEJONC, Jean-Pierre CABOCEL, Sébastien FINCK, Christophe GASPARINI, Véronique LINARES, Claude PARONNEAU, Denis PIERRE, Pascal POMMERÉ, conseillers

Absent excusé : M. BOUNATIROU (pouvoir à Mme DOMINGOS-TAVARES)

Secrétaire : M. POMMERÉ

Compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2015 :

Rubrique "Jean Pierre Cabocel" commission culture du PNR : la révision de 45 000 € de dépenses de subventions est demandée pour 2016

Rubrique "Monique Le Roy" : pour les anciens de plus de 85 ans "qui ne peuvent plus venir au repas des anciens".

Communications du Maire

CCHVC : Visiblement les choses s'arrangent au sein de la communauté de communes.

Consensus au sein de la CCHVC contre le projet d'agrandissement de la gare de Saint Remy les Chevreuse.

M. Fidelle demande à ce que le contrat d'éclairage public passé avec la société Pruneveille soit revu.

Travaux :

- Projet d'enfouissement des réseaux : on doit revoir au niveau du parc pour les subventions
- Projet de béton lavé sur le chemin de l'église
- Projet de réfection des trottoirs rue de Cernay : M. Brindejunc préconise, plutôt que bitumer, de faire des trottoirs en grave compactée. L'herbe risquant de pousser, M. Brindejunc propose de rédiger un article dans la "Feuille de Senlisse" pour expliquer le "bien-fondé de la mise en herbe".

Communications des adjoints et délégués

Yannick LEBRETON

Précise que le thermostat de l'Eglise a été changé et qu'il fait bon dans l'église. Si la facture de chauffage s'est trouvée élevée, c'est parce qu'il a fallu trouver "l'étalonnage adéquat"

Prévoir le changement de porte de la chaufferie de l'église.

PLU : résumé des réunions avec Cittanova pour les PLU de Senlisse, St Lambert et Milon la chapelle.

- La réunion du 23 novembre consistait en un état des lieux de chacune des trois communes.
- Le 18 décembre, réunion spécifique pour chaque commune. Senlisse veut rester au plus près du POS actuel révisé dernièrement.
- Le problème de constructibilité à moins de 50 m de la lisière de forêt devant devenir un site urbain constitué est vivement souhaité.
- Prochaine réunion le 10 février pour une première présentation aux trois communes.

L'enquête publique pour le zonage d'assainissement est terminée. Rappel : le zonage doit obligatoirement figurer dans le PLU. Il doit être validé par le conseil municipal, après validation du préfet et du tribunal administratif.

Claude BENMUSSA

Evoque un éventuel excédent budgétaire de 90 000 €.

Se pose des questions sur la "montée en débit" qui tarde au niveau du département.

Propose de "lancer" le projet auprès du PNR et de demander un devis et une subvention pour la réhabilitation de la sente rurale, depuis la rue du Moulin d'Aulne jusqu'au terrain de tennis.

Jean Pierre CABOCEL

Nous fait part des budgets du salon du livre 45 000 € dont 20 000 pris en charge par la CCHVC.

"Jazz à toute heure" 13 000 € avec 6 000 € de subvention du parc.

Il fait aussi remarquer que la CCHVC annule les conventions particulières de chaque commune.

Claude PARONNEAU

Nous informe que malgré un gros retard la "Feuille de Senlisse" va sortir prochainement.

Elle nous informe aussi de la distribution des cadeaux de Noel aux anciens par ses soins et ceux de Monique Le Roy.

Le "repas de l'amitié" aura lieu à l'abbaye des Vaux de Cernay. Félicitations à Sébastien Finck qui a très bien négocié les prix !

Elle nous informe de son intention, avec Véronique Linarès, de tenter la création d'un "club de lecture" basé sur un échange de livres et des rencontres pour de la lecture à haute voix, en coordination avec Sébastien Finck.

Monique LE ROY

Santé financière meilleure au niveau de l'ASSAD : pas de déficit.

L'informatique de l'école a coûté 1 000 € de plus que prévu, mais fonctionne bien désormais.

Les portes et fenêtres de l'école et de la garderie sont disjointes : faire venir un expert pour faire marcher la garantie (décennale ou autre assurance).

Le PNR propose des stages NAP (nouvelles activités périscolaires) pour diversifier les activités. A propose à Sophia et Lucas.

Christiane LAMBOLEY

Le SICTOM provisionne de l'argent pour les risques de contentieux.

Elle participe actuellement à l'élaboration de "classes d'eau" pour les élus, afin de faire connaître aux signataires du contrat de bassin Yvette amont, l'hydrologie de leur territoire. Programme sur cinq journées (1 par mois entre mai et octobre) qui sera proposée aux élus et présenté le 15 février au comité de bassin, puis envoyé ensuite aux élus de chaque collectivité.

Denis PIERRE

Problèmes de stationnement sur la place de l'Eglise, car personne ne rentre ses voitures.

DELIBERATIONS

2016/1 – Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits votés en 2015) avant le vote du budget 2016 : adoptée à l'unanimité.

2016/2 - Adhésion de la CCHVC au syndicat mixte "Yvelines numérique" : adoptée à l'unanimité.

2016/3 – Avenant à la convention avec le SIAHVY pour le transfert de la compétence "collecte des eaux usées" (montant définitif de l'excédent d'investissement du budget assainissement à verser au syndicat) : adoptée à l'unanimité.

2016/4 – Demande de subvention au PNR pour les travaux d'enfouissement de réseaux rue du Champ Reine et chemin de Malvoisine : adoptée à l'unanimité.

2016/5 – Cadeau de départ à la factrice : adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h 45.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 30 mars à 20h.

Une commission "finances" est prévue le vendredi 18 mars. Commission travaux le mercredi 9 mars à 10 h.